



Le Novihéria

N°229
Janvier
2023

Bulletin d'information municipale

Bulletin rédigé par les membres de la commission "Information et communication" | Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Chères Saint-Varentaises, chers Saint-Varentais,

L'année 2022 a été une cassure dans l'histoire récente de l'Europe. Sortie de pandémie pour rentrer dans un improbable conflit armé sur notre vieux continent, c'est un de ces moments qui, une fois passé devient historique. Ce constat engendre un lot d'incertitudes d'un point de vue géopolitique, mais également dans votre quotidien : crise énergétique, inflation galopante, répercussions sur votre pouvoir d'achat...

A l'échelle de la commune, l'année passée ne fait pas exsangue d'inquiétudes. Si le sentiment d'insécurité a été rapidement jugulé par une réponse énergique des services de gendarmerie, des incertitudes profondes demeurent sur l'avenir de notre collège, équipement déterminant au développement de notre territoire. L'équipe municipale tenait d'ailleurs à vous remercier de votre forte mobilisation lors de la soirée consacrée à cette problématique, durant laquelle Madame la Présidente du Conseil Départemental n'est pas parvenue à fournir d'élément réellement rassurant.

Malgré ce contexte et parce que, le propre d'une démocratie est que nous ayons notre destin collectif entre nos mains, de nombreux projets devraient voir le jour en 2023. Les derniers chantiers de rénovation énergétique de bâtiments communaux, afin que le budget communal ne soit trop amputé par la crise actuelle, vont être effectués.

Des réalisations, pour améliorer notre cadre de vie, devraient également poindre durant l'année à venir : « îlot fraîcheur » avenue de la gare, passerelle fixe au pied du quartier historique Montrabais, parking dans le carrefour rue Novihéria et rue de la Préfecture... Mais aussi des réponses à vos attentes exprimées : lancement du réaménagement de l'espace Léonard de Vinci, délégation de service public pour le crématorium et pour les plus jeunes un « Skate Bike Park ».

Suite à une cassure historique, deux réponses politiques sont possibles, attendre dans la crainte un retour incertain à l'ordre connu, ou construire confiant un avenir commun. Comme vous l'aurez compris, la municipalité a fait le choix de la deuxième option car comme le disait Albert Camus : « En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout ».

Permettez-moi donc de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023, persuadé de votre volonté commune.

**Pierre Rambault,
Maire de Saint-Varent**

COUPURES DE COURANT

Alors que le gouvernement nous prépare à d'éventuelles coupures de courant, dès ce mois de janvier, certaines personnes demandent une attention particulière, notamment les personnes qui dépendent d'appareils pour vivre, les Patients à Haut Risque Vital (PHRV), par exemple les patients sous respirateur.

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont chargées de recenser les patients à Haut Risque Vital et de transmettre cette liste aux gestionnaires de distribution d'électricité. Ils seront prévenus individuellement entre 2 à 3 jours à l'avance, de la date et de l'heure prévisionnelles afin de pouvoir s'y préparer.

Concernant les personnes vulnérables mais pas à Haut Risque Vital, elles peuvent, dès à présent, contacter la mairie de Saint-Varent, pour procéder à l'inscription sur le registre des personnes fragiles et isolées. Ce registre recense les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes en situation d'handicap, résidant à leur domicile.

L'EHPAD "Le Grand Chêne" de Saint-Varent est dans la capacité d'accueillir ces personnes vulnérables pendant la durée des coupures de courant, si, celles-ci sont inscrites au préalable sur le registre et en fonction des capacités d'accueil du moment.

Pour tous renseignements, veuillez contacter rapidement la Mairie de Saint-Varent au 05 49 67 62 11.



ECOWATT : POUR PASSER UN HIVER SEREIN !

Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver ? Véritable météo de l'électricité, **Écowatt** qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français.



A chaque instant, des signaux clairs (vert, orange et rouge) guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. Téléchargez, gratuitement, l'application "**Écowatt**" et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure.

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifier si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur www.geredis.fr ou sur www.enedis.fr (selon votre gestionnaire de réseaux).

Dès à présent, adopter les éco-gestes pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de votre facture : réduire autant que possible la température du chauffage, décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.), modérer l'utilisation des appareils de cuisson, éteindre les lumières inutiles, éviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension...

Le dernier recours sera le délestage. Les coupures se feront, à priori, durant les périodes de pointe : le matin 8h/13h et le soir 17h30/20h30. Aucun foyer ne sera coupé plus de 2h et une partie seulement des foyers sera coupée à tour de rôle. Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).

Plus d'informations et conseils sur www.monecowatt.fr

MARES EN POITOU-CHARENTES



Les mares sont des micro-habitats présentant un intérêt tout particulier pour une faune et une flore très spécifiques. Afin de valoriser ces milieux parfois très riches en biodiversité, "Poitou-Charentes Nature" et ses associations membres lancent un inventaire des mares du Poitou-Charentes.

Vous pouvez nous aider en nous les signalant sur ce lien <https://www.dsne.org/inventaire-participatif-des-mares/> ou en scannant le QR code ou en contactant l'association "**Deux-Sèvres Nature Environnement**" - Marc Bruneau : marc.bruneau@dsne.org



MA COMMUNE MA SANTÉ

La solution santé mutualisée accessible à tous : le CIAS se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat.

Il s'agit de permettre à tous les administrés de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau national et à moindre coût, personnalisée et adaptée aux besoins de chacun (des tarifs négociés et mutualisés au niveau national, une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations, le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins).

Plus d'informations et conseils sur www.macommunemasante.org ou en appelant au 05 64 10 00 48.



COLLECTE DE SAPINS NATURELS



Petit rappel : la Communauté de Communes du Thouarsais organise le **mardi 24 janvier 2023**, une collecte de sapins naturels sur la commune (pas de sapin synthétique, décorations, ni de sac à sapin et de neige artificielle).

Différents points de collecte seront mis en place : sur la place du 14 juillet, à Riblaire, à Bouillé, à Boucoeur et au Chillou.

LE RECENSEMENT EN 5 ÉTAPES



- **Étape 1** : Dès l'âge de 16 ans, chaque adolescent doit se rendre en mairie, accompagné d'un ou des responsables légaux.
- **Étape 2** : L'adolescent doit apporter sa carte d'identité ainsi que le livret de famille.
- **Étape 3** : Un maximum d'information doit être donné, ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse e-mail.
- **Étape 4** : L'agent de mairie remet le certificat de recensement qu'il faudra conserver très précieusement jusqu'aux 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires).
- **Étape 5** : Rendez-vous à la prochaine étape : la Journée Défense Citoyenneté (JDC) à partir de 17 ans.

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut demander jusqu'aux 18 ans de l'adolescent, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale. En cas de perte du certificat, il faut contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche par téléphone ou par mail, en donnant le nom, la date et le lieu de naissance ainsi que la date du recensement.

Dans les 4 mois après le recensement et dès réception d'un mail, il faudra s'inscrire sur MAJDC.fr en utilisant l'adresse e-mail communiqué à la mairie. Pour une inscription au permis de conduire, à partir de 17 ans, il faudra contacter le CSNJ le plus proche qui délivrera une attestation provisoire, qui permettra à l'auto-école de valider le dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers

Quartier Aboville - 7 Bd du Colonel Barthal - BP 90647 - 86023 Poitiers Cedex
Tél. : 09 70 84 51 51 (lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 15h45)

SAINT-VARENT S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Un nouveau projet porté par le Service Biodiversité, Eau, Espaces Naturels de la Communauté de Communes du Thouarsais a vu le jour en septembre 2022 :

le projet « **Préservez les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais** ». D'une durée de deux ans (2022-2024), il est financé majoritairement par la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce projet a pour objectif d'accompagner 14 collectivités du territoire vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue (*Réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques permettant le libre déplacement des espèces au sein du territoire. C'est un outil d'aménagement durable du territoire qui a pour objectif de diminuer la fragmentation des milieux naturels et habitats d'espèces, reconnue comme une cause majeure du déclin de la biodiversité*) dans les projets actuels et futurs. Ainsi, la gestion des espaces verts de la commune sera repensée de manière plus écologique, pour favoriser la faune et la flore locale au travers de différentes actions.

Des sorties nature et des ateliers de fabrication de nichoirs et de gîtes à chauve-souris seront proposés aux écoles et aux habitants sur les différentes communes engagées dans le projet.

LE SOLEIL BRILLE GRATUITEMENT



Le soleil représente une réelle opportunité pour produire sa propre énergie.

Il peut apporter six mois d'eau chaude gratuite (avec des panneaux thermiques) ou bien autour de 30 % de baisse sur la facture d'électricité (avec des panneaux photovoltaïques).

Néanmoins, ne nous laissons pas éblouir par les promesses de rentabilité exceptionnelle, de travaux gratuits financés par l'Etat ou de factures quasi nulles. Bien dimensionné, c'est un investissement (autour de 8 000 € pour 3 kWc, environ 8 panneaux ou 15 m²) qui sera amorti sur une douzaine d'années. Renseignez-vous auprès des artisans RGE locaux (france-renov.gouv.fr/annuaire-rge) ou bien appelez un conseiller rénovation au 05 49 66 68 68, ou réservez un créneau téléphonique directement sur internet à l'adresse www.thouars-communaute.fr/rdv-tel. France Renov' est le service public de la rénovation de l'habitat porté localement par la Communauté de Communes du Thouarsais.

L'article L221-18 du code de la consommation est très clair, suite à un démarchage, tant que les panneaux photovoltaïques ne sont pas installés vous pouvez vous rétracter et refuser les travaux. Vous avez même 14 jours après le lendemain de la livraison du matériel pour vous rétracter par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception. ATTENTION, vous n'êtes pas protégés en cas de signature sur un salon ou une foire. Donc ne signez rien à moins de vous êtes renseignés avant.

ESPRIT DE NOËL

La générosité des exposants, des visiteurs et de l'ensemble des participants au marché de Noël de Saint-Varent a permis de réunir la somme de 554 € au profit de l'association "ISSEO 79". Ce don va permettre l'achat de matériels sensoriels à destination des enfants. "HISSEZ HAUT" les couleurs de la diversité, de l'inclusion, de la solidarité. Contact : asso.isseo79@gmail.com



QI GONG



L'association "FÙQI" vous propose des cours de Qi Gong, tous les mercredis, à 15h20, au dojo de Saint-Varent.

Le QiGong thérapeutique est une pratique énergétique, préventive, mais aussi curative, visant à intégrer et à utiliser une multitude de techniques (gymnastique traditionnelle chinoise, pratique de la respiration... Inscription auprès de Sandrine au 06 84 19 22 50.

ETAT CIVIL



JEANNE

née le 4 novembre 2022, au foyer de M^{me} Léonie Fasilieu & M. Thomas Robin

CONTACT

Pour le bulletin du mois de février 2023, toutes les informations devront être transmises avant le 15 janvier.

Mairie : 05 49 67 62 11
villesaintvarent@wanadoo.fr

Médiathèque : 05 49 67 54 41
mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une bonne année 2023 et de belles rencontres littéraires, cinématographiques ou musicales. Voici un avant-goût des animations qui vous attendent en ce début d'année :

- **Vendredi 20 janvier, à 19h30** : « *Raconte-moi... La peur* », dans une ambiance particulière et peu commune, des lectures, à plusieurs voix, seront proposées pour apprivoiser la peur. Cette animation fait partie du programme des 7^{èmes} Nuits de la lecture, organisées par le Centre National du Livre, pour célébrer le plaisir de lire. Gratuit et ouvert à tous.
- **Mercredi 25 janvier**, de 18h à 20h : « *Croqueurs de Pages* », le rendez-vous des amateurs de lecture, musique, film et partage d'un moment convivial. Gratuit et ouvert à tous | Public adulte



Le Réseau Lecture Thouarsais, c'est 7 bibliothèques, la ludothèque et de nombreuses animations sur tout le territoire. L'accès aux bibliothèques sur place est libre et gratuit. Avec la carte, vous pouvez emprunter 12 documents + 2 livres numériques à télécharger + 2 DVD + 1 jeu pour une durée de 3 semaines. A partir du 1^{er} janvier 2023, les tarifs seront les suivants :

- **Communes CCT** : 13 € par adulte, gratuit pour les étudiants et les -18 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et de la carte AAH, les classes et collectivités.
- **Communes hors CCT** : 29 € par adulte, 7 € pour les étudiants et les -18 ans, 13 € pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et de la carte AAH, gratuit pour les classes et collectivités.



Médiathèque de Saint-Varent - Tél. : 05 49 67 54 41 - Mail : mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr
Horaires : Mardi 16h à 18h - Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi 10h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi 9h à 12h

CSC DU SAINT-VARENTAIS



Voici le programme du mois de janvier :

- **Samedi 7 janvier**, de 10h à 12h : Repair Café.
- **Mercredi 18 janvier**, de 14h à 17h : CSC se fait la malle, à la salle des fêtes de Sainte Gemme.
- **Vendredi 20 janvier**, à 20h : Projection de l'épisode 1 du documentaire "Un monde nouveau" de Cyril Dion.
- **Mardi 24 janvier**, à 19h : Soirée avec Serge Marquet, sur le tableau "La joie de vivre" du peintre Matisse.

CSC du Saint-Varentais

Tél. : 05 49 67 52 80 - Mail : contact.saintvarent@csc79.org

COMM'GÉNÉRATIONS



Animations du mois, proposées par Comm'GénérationS, du CIAS.

Date	Heure	Animations	Tarif
Mercredi 4	10h30	Atelier "Remue méninges" - Saint-Varent	-
Mardi 11 et 25	10h30	Atelier "Corps en éveil" - Saint-Varent	-
Jeudi 12	14h30	Galette et jeux - Salle Pôle Seniors à Saint-Varent	2 €
Lundi 23	14h15	Altair Conférence " <i>Sri Lank</i> " - Cinéma Le Kiosque à Thouars	6 €
Lundi 30	14h30	<i>Coeur de Rockers</i> - Cinéma Le Kiosque à Thouars	5 €
Mardi 31	14h30	Bolwing à Bressuire	6 €

L'inscription est obligatoire au 05 49 66 76 54 ou 05 49 66 76 62.